



RÉPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

---

### **NOTE D'INFORMATION N° 1675 du 25 Janvier 2021**

#### **Le Chef de l'Etat a présidé la Cérémonie d'Hommage de la Nation aux Casques Bleus Ivoiriens morts au Mali**

Le Président de la République, S.E.M. Alassane OUATTARA, a présidé, ce lundi 25 janvier 2021, à la Place Général OUATTARA Thomas d'Aquin de l'Etat- Major des Armées, au Plateau, la Cérémonie d'Hommage de la Nation aux Casques Bleus Ivoiriens tombés au Champ d'Honneur, au Mali, le mercredi 13 janvier 2021, dans le cadre de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Il s'agit des Sergent- Chefs DOUMBIA Yacouba et Adama BAKAYOKO, du Sergent AMIAN Guiégui Bernard et du Caporal Moustapha BAMBA.

La Cérémonie a obéi au rituel protocolaire en vigueur en la matière : recueillement du Chef de l'Etat sur les dépouilles des quatre Soldats, décoration et promotion aux Grades supérieurs, oraison funèbre, sonnerie aux Morts et remise du Drapeau National et des attributs aux différentes familles des défunts.

Dans l'oraison funèbre prononcée à cette occasion, le Général de Corps d'Armée, Lassina DOUMBIA, Chef d'Etat- Major Général des Armées, a salué le Président de la République, Chef Suprême des Armées, dont la présence est le témoignage de sa reconnaissance aux victimes pour leur sacrifice et de sa compassion à leurs familles ainsi qu'à l'ensemble de la grande famille de l'Armée et à la Nation toute entière. Il a également exprimé au Chef de l'Etat, au Premier Ministre, M. Hamed BAKAYOKO, aux Présidents d'Institution, aux membres du Gouvernement et aux Invités, la sincère gratitude de toutes les composantes de la Grande Muette pour le réconfort qu'ils leur apportent en effectuant le déplacement de l'Etat- Major Général des Armées.

Le Général Lassina DOUMBIA a indiqué que pour le Soldat, dont le destin n'est pas de connaître les délices de la retraite, il n'y a pas meilleure mort que celle que viennent de subir les quatre Casques Bleus Ivoiriens, c'est-à-dire, mourir au combat, au Champ d'Honneur, l'arme à la main, dans l'accomplissement de son devoir, au nom de la Côte d'Ivoire, au nom de la paix, en Afrique.

Pour lui, c'est un privilège et une fierté qui rejaillissent sur l'ensemble des Forces armées de Côte d'Ivoire, même si leurs yeux sont présentement embués de l'arme.

Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles ces Soldats ont trouvé la mort le mercredi 13 janvier 2021, à Tombouctou, au Mali, le Chef d'Etat-Major Général des Armées a souligné que ces morts sont nos « héros » pour le sacrifice consenti au chevet d'un pays frère, pour avoir été volontaires pour cette Mission au Mali.

Il a affirmé, à cet égard, que les autres membres du contingent ivoirien au Mali s'engagent à poursuivre la Mission, avec détermination et sans faiblesse.

Il a, par ailleurs, fait observer que la présence d'un contingent ivoirien au Mali, est la matérialisation de la volonté du Président de la République d'apporter la solidarité de la Côte d'Ivoire à l'égard d'un pays frère de notre sous-région meurtri par le terrorisme et ses actes criminels. Dans ce cadre, le CEMAG a indiqué adhérer pleinement à la vision du Chef de l'Etat de la nécessaire coopération entre les Etats, de l'indispensable unité d'actions entre les Armées africaines pour venir à bout de l'hydre terroriste.

En tout état de cause, il a tenu à préciser qu'à la vérité, l'Armée ivoirienne n'a pas le choix car, soit elle accepte de se battre dans le désert sablonneux de Tombouctou, de Gao, de Kidal, de Mopti, soit elle sera contraint de se battre dans les savanes de Tingrela, les forêts de Daloa ou sur les bords de la lagune Ebrié.

Pour terminer, le Chef d'Etat-Major Général des Armées a affirmé que si la paix en Côte d'Ivoire et la sécurité des concitoyens, des époux, épouses et enfants, doivent s'obtenir par le prix du sang, les militaires ivoiriens sont prêts à s'en acquitter, même loin de notre pays.

Notons qu'au terme de la Cérémonie, le Chef de l'Etat a eu un entretien, au Palais de la Présidence de la République, avec le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies au Mali et Chef de la MINUSMA, M. MAHAMAT Saleh Annadif.

Au terme des échanges, celui-ci a indiqué être à Abidjan dans le cadre de la Cérémonie d'Hommage aux Casques Bleus Ivoiriens décédés au Mali le 13 janvier dernier.

Il a ajouté avoir profité de l'entretien pour présenter les condoléances et la compassion des Nations Unies au Président Alassane OUATTARA, à la Nation ivoirienne dans toutes ses composantes ainsi qu'aux parents des victimes. Il a salué le courage et la détermination dont ces Soldats ont fait preuve au cours de l'attaque terroriste et a réaffirmé l'engagement de l'ONU pour la paix et la stabilité dans le Sahel.

M. MAHAMAT Saleh Annadif a souligné que le Chef de l'Etat lui a fait part de la détermination de la Côte d'Ivoire à poursuivre cette opération de maintien de la paix, d'autant que la menace étant globale, la réponse doit être également globale, avec en toile de fond, la solidarité.

**Pour toute information supplémentaire, prière de contacter :** Eric DRO  
DIOMANDE, Direction de la Communication / Service Presse et Information - Tél : (+  
225) 20 31 44 89 - 49 40 00 63

E-Mail: [eric.dro@presidence.ci](mailto:eric.dro@presidence.ci) - [servicepresse.pr@presidence.ci](mailto:servicepresse.pr@presidence.ci)